



**Département
d'Histoire de l'art
et
archéologie**
**Licence mention
Histoire de l'art et
archéologie**

(formations en présentiels et EAD)
Fiche RNCP 40546

La licence mention Histoire de l'art et archéologie de l'université Paris Nanterre est organisée en six semestres, soit trois années d'études, correspondant à 180 crédits ECTS (30 crédits par semestre). Elle se déploie en présentiel comme en enseignement à distance et suit une logique de spécialisation progressive, fondée sur une diversification croissante des enseignements proposés. L'obtention du diplôme intervient à l'issue des trois années de formation.

Ce cursus pluridisciplinaire offre plusieurs parcours permettant d'aborder la diversité des champs de recherche relatifs aux productions artistiques et aux vestiges matériels. Il associe l'étude des arts, de l'Antiquité à l'époque contemporaine, à l'analyse des cultures matérielles et des contextes historiques. La formation articule enseignements théoriques et pratiques, en fonction d'orientations variées telles que l'histoire de l'art, l'archéologie, les études patrimoniales ou la médiation culturelle.

**Une mention de diplôme, une diversité de parcours,
deux formats d'enseignement**

Le département d'Histoire de l'art et Archéologie de l'Université Paris Nanterre propose plusieurs parcours au sein de la Licence mention Histoire de l'art et archéologie (**RNCP 40546**).

En présentiel :

Un parcours principal unique en 1^{re} et 2^e année, qui se décline en 3^e année en trois spécialisations :

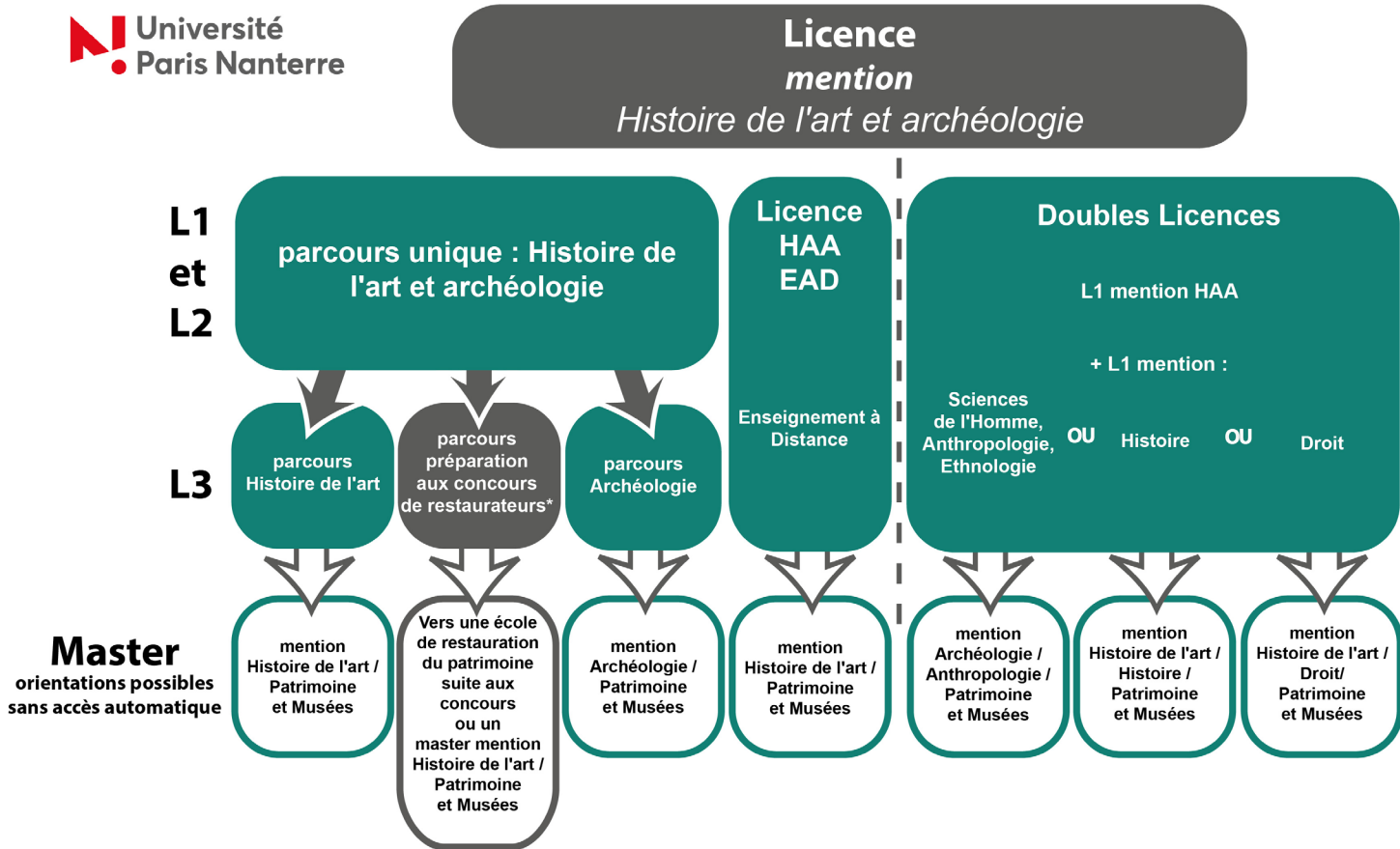
- 3^e année parcours Histoire de l'art
- 3^e année parcours Archéologie
- 3^e année parcours Préparation aux concours de restaurateurs d'œuvres d'art

Trois parcours de double licence sont proposés sur une durée de trois années et conduisent à l'obtention de deux diplômes distincts de licence : l'un avec la mention Histoire de l'art et archéologie, l'autre relevant d'une des 3 mentions complémentaires suivantes :

- la mention Sciences de l'Homme, Anthropologie, Ethnologie (orientation vers les métiers de l'Archéologie)
- la mention Droit (orientation vers le marché de l'art, droit de l'art, institutions culturelles...)
- la mention Histoire (orientation vers le patrimoine, les musées, les institutions culturelles...)

En distanciel :

La Licence mention Histoire de l'art et archéologie en enseignement à distance reprend le parcours principal en 1^{re} et 2^e année ainsi que le parcours Histoire de l'art en 3^e année.



Candidater à une formation

1^{re} année

<https://www.parcoursup.gouv.fr>

Attention : cinq formations distinctes sont accessibles dès la 1^{re} année sur Parcoursup. Veillez à bien identifier celle qui correspond à votre projet :

- Licence mention Histoire de l'art et archéologie
- Licence mention Histoire de l'art et archéologie – Enseignement à distance (EAD)
- Double Licence Sciences de l'Homme, Anthropologie, Ethnologie Histoire de l'art et archéologie
- Double Licence Droit – Histoire de l'art
- Double Licence Histoire – Histoire de l'art

2^e et 3^e année

<https://ecandidat.parisnanterre.fr>

Attention : veillez à bien identifier le bon niveau et la bonne formation qui correspond à votre projet.

Pour plus d'informations

<https://dep-hist-art.parisnanterre.fr/formations>

Secrétariat pédagogique Licence

Ilias Bouizem-Herve

☎ 01.40.97.75.78

✉ ibouizem@parisnanterre.fr

Secrétariat pédagogique Licence EAD

Inès Belfeki

☎ 01.40.97.59.78

✉ ibelfeki@parisnanterre.fr

Qu'est-ce que l'histoire de l'art ?

L'histoire de l'art est une discipline des sciences historiques qui analyse les productions artistiques – peinture, sculpture, architecture, arts décoratifs, photographie, entre autres – sous leurs dimensions formelles, techniques, iconographiques et symboliques, tout en les replaçant dans leur contexte historique. Elle s'attache autant à l'évolution des techniques et des styles qu'à l'histoire sociale entourant les artistes et les ateliers de production, aux procédés et aux matériaux employés, ainsi qu'aux fonctions de l'art et à la réception des œuvres. Cette discipline entretient par ailleurs des relations étroites avec d'autres champs des sciences humaines, tels que l'archéologie, la littérature, l'histoire, la philosophie ou encore l'anthropologie.

Qu'est-ce que l'archéologie ?

L'archéologie est une discipline des sciences historiques visant à reconstituer le passé humain à partir des vestiges matériels conservés. Elle s'attache à l'étude des témoins non écrits du passé, formant un corpus extrêmement diversifié qui s'étend des monuments de l'Antiquité classique aux traces plus discrètes de l'habitat rural de la période néolithique ou médiévale, en incluant les objets produits par ces sociétés (céramiques, outils...) ainsi que les indices les plus ténus de l'activité humaine, tels que des fragments de charbon ou des grains de pollen. L'enquête archéologique repose sur un processus d'analyse complexe et de longue durée, combinant le travail de terrain et l'exploitation en laboratoire, grâce à des instruments allant du pinceau à la truelle jusqu'aux microscopes et aux dispositifs d'imagerie numérique (rayons X, système Lidar...).

Programme

Cette licence s'étend sur trois années, soit six semestres, et conduit à l'obtention de **180 crédits ECTS**. Le cursus associe des cours magistraux, des travaux dirigés et des ateliers couvrant les périodes de l'Antiquité, du Moyen Âge, de l'époque moderne et de l'époque contemporaine. L'ensemble des parcours inclut un stage obligatoire en troisième année.

Les enseignements sont dispensés sur le campus de Nanterre, à l'exception de la formation à distance, proposée en mode asynchrone via la plateforme Cours en Ligne (*Moodle*) et des retours en visioconférences. Le volume horaire correspond à environ vingt heures hebdomadaires réparties sur deux semestres, soit un total de vingt-quatre à vingt-six semaines d'enseignement par an.

Orientations et débouchés après la Licence

Une Licence mention Histoire de l'art et archéologie ouvre sur un ensemble de débouchés variés, qui dépendent du projet de l'étudiant, du parcours effectué au sein de la Licence et de l'éventuelle poursuite d'études en **Master**. Cette formation fournit des compétences en analyse, recherche documentaire, description et interprétation des œuvres et des vestiges archéologiques, ainsi qu'une solide culture générale dans les domaines historiques, artistiques et patrimoniaux.

- **Patrimoine et musées :** métiers de la conservation, de la médiation culturelle, de la régie des collections ou encore de la valorisation patrimoniale (souvent après un Master spécialisé ou les concours de la fonction publique).

- **Archéologie :** intégration dans les structures de fouilles archéologiques (Inrap, services archéologiques territoriaux, associations, entreprises privées agréées, musées...).

- **Enseignement et recherche :** après une poursuite d'études en Master et Doctorat, possibilité de préparer les concours de l'enseignement secondaire et supérieur (CAPES, agrégation, CNU pour enseigner à l'Université) ou de s'orienter vers une carrière académique dans la recherche en Histoire de l'art et/ou archéologie (CNRS, Université...).

- **Culture et médiation :** animation et diffusion culturelle, tourisme patrimonial, valorisation de sites et de monuments, gestion de projets culturels.

- **Marché de l'art :** le marché de l'art constitue également un débouché dynamique, offrant des postes dans les maisons de vente, les galeries, les expertises ou la gestion de collections privées.

- **Secteur privé et communication :** métiers de l'édition spécialisée dans l'art, de la critique d'art, ainsi que certaines fonctions dans la communication visuelle et la valorisation culturelle.

Cette Licence constitue ainsi une première étape vers des horizons variés dans les métiers du patrimoine, de l'archéologie et de l'art.

L'université Paris Nanterre propose plusieurs **Masters** en continuité de cette licence. Ces formations de Master sont adossées à deux laboratoires de recherche : **le HAR et ArScAn** en cotutelle avec le **CNRS, l'Inrap, l'INHA...**